

Image not found or type unknown



role du client et de son avocat ?

Par **sugar**, le **01/02/2012** à **16:53**

DANS LE CADRE D UNE PROCEDURE DE DIVORCE
EST AU CLIENT DE PROUVER LE MONTAGE D INSOLVABILITE DE REVENU DE LA
PARTIE ADVERSE OU EST CE LE TRAVAIL DE L AVOCAT DE REUNIR DES PREUVES ?